

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : TOUS LES ACTEURS MOBILISÉS

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) couvrira bientôt les 72 communes d'Alès Agglomération. Pour accentuer son rôle préventif, 3 groupes de travail ont été formés.

Le 12 octobre s'est déroulée la première réunion plénière du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) d'Alès Agglomération. Une instance qui réunit des élus d'Alès et de 9 communes périurbaines(1), des représentants de l'État, des forces de sécurité intérieure, de la Justice , ... « *Le CISPD a vocation à prévenir les faits de délictueux, notamment chez les jeunes* », a expliqué Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération et du CISPD. En ce sens, un diagnostic a été réalisé pour orienter les futures actions. « *Il n'y a pas de "sur-délinquance" sur le bassin* », a tenu à rappeler Jean Rampon, sous-préfet d'Alès. Les principaux faits enregistrés tournent autour des violences intrafamiliales, les cambriolages ou encore de trafic de stupéfiants. Sur ce constat, 3 groupes de travail ont été formés. Le CISPD va s'élargir pour prendre en compte toutes les communes d'Alès Agglomération. « *Pour le moment, 59 % de la population sont concernés. D'ici 2024, les 62 autres communes de l'Agglomération seront intégrées à ce dispositif* », a rappelé Christophe Rivenq.

1. Cendras, Rousson, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Hilaire-de-Brethmas, Saint-Jean-du-Pin, Saint-Julien-les-Rosiers, Saint-Martin-de-Valgalgues, Saint-Privat-des-Vieux et Salindres.